

ORDONNANCE
*modifiant le service de la cour d'appel de Bruxelles pour l'année judiciaire
2019-2020*

Nous, **Laurence MASSART**, premier président de la cour d'appel de Bruxelles,

Assistée de **Jean-Paul BAELDE**, greffier délégué à notre cour ;

Vu :

- les dispositions du Code judiciaire relatives à l'organisation judiciaire, notamment les articles 99ter, 106 à 113, 316 et 318;
- l'article 84 de la loi du 19 octobre 2015;
- l'arrêté royal du 17 janvier 2001 fixant le règlement particulier de la cour d'appel de Bruxelles (M.B. du 26 janvier 2001);
- la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire;
- nos ordonnances du 31 juillet 2019, 9 septembre 2019, 5 novembre 2019 et 15 novembre 2019 réglant le service de la cour d'appel de Bruxelles pour l'année judiciaire 2019-2020;
- les nécessités du service;

Après avoir pris l'avis de Monsieur le procureur général près notre cour et de Monsieur le greffier en chef de notre cour ;

MODIFIONS comme suit notre ordonnance du 31 juillet 2019 réglant le service de la cour d'appel de Bruxelles pour l'année judiciaire 2019-2020;

4^{ème} chambre (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Martine Fiasse, président de chambre,
- Aurélie Magerman, conseiller,
- Ghislaine Goes, conseiller,
- Nadine Vanhassel, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
lundi	9h	3S/3S	1.D	Fiasse
lundi	9h30	3S/3S	1.D	Fiasse Magerman Goes
lundi	14h	3S/3S	1.D	Fiasse Magerman Goes
mardi	9h	1S/3S	1.D	Fiasse
mardi	9h	1S/3S	1.D	Magerman

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 9 heures.

Madame Martine Fiasse, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

5^{ème} chambre (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Sabine Gadeyne, président de chambre,
- Bart Veeckmans, président de chambre,
- Martine Dams, conseiller,
- Frank Gillijns, conseiller
- Stephan De Cooman, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
mardi	14 h	1S/3S	0.F	Gillijns		
jeudi	9h	3S/3S	0.21	Veeckmans		
jeudi	9h30	3S/3S	0.21	Veeckmans	Dams	Gillijns
jeudi	13h30	2S/3S	0.21	Veeckmans		
jeudi	13h30	1S/3S	0.21	Dams		
vendredi	9h	1S/3S	0.21	Dams		
vendredi	13h30	3S/3S	0.21	Gadeyne		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Madame Sabine Gadeyne et Monsieur Bart Veeckmans, présidents de chambre, sont désignés pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

12^{ème} chambre (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Didier Van der Noot, président de chambre,
- Bénédicte Lechien, conseiller,
- Marie-France Keutgen, conseiller,
- Stéphane De Coster, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera, chaque semaine, comme suit :

Jour	Heure	Salle	Composition du siège		
jeudi	9h	0.23	Van der Noot	Lechien	Keutgen
jeudi	14h	0.23	Van der Noot	Lechien	Keutgen
vendredi	9h	0.23	Van der Noot	Lechien	Keutgen

Monsieur Didier Van der Noot, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer à la chambre composée de trois conseillers les affaires qui ne portent que ou ne portent plus que sur des actions civiles.

14^{ème} chambre (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Michel De Grève, président de chambre,
- Matthieu Dehaene, conseiller,
- Pierre Delcour, conseiller,
- Florence Villance, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera, chaque semaine, comme suit :

Jour	Heure	Salle	Composition du siège		
lundi	14h	0.23	De Grève	Dehaene	Delcour
mardi	9h	0.23	De Grève	Dehaene	Delcour
mercredi	9h	0.23	De Grève	Dehaene	Delcour

Monsieur Michel De Grève, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer à la chambre composée de trois conseillers les affaires qui ne portent que ou ne portent plus que sur des actions civiles

16^{ème} chambre (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Sophie Leclercq, président de chambre ff.,
- Anne Leclercq, conseiller,
- X, conseiller,
- Stéphanie Spurgo, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera, chaque semaine, comme suit :

Jour	Heure	Salle	Composition du siège		
mercredi	14h	1.33	Leclercq Sophie	Leclercq Anne	X
jeudi	9h	1.33	Leclercq Sophie	Leclercq Anne	X
vendredi	9h	1.33	Leclercq Sophie	Leclercq Anne	X

Madame Sophie Leclercq, président de chambre ff., est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer à la chambre composée de trois conseillers les affaires qui ne portent que ou ne portent plus que sur des actions civiles.

40^{ème} chambre (chambre de la famille - français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Béatrice Chapaux, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Muriel Grogard, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Sophie Demars, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Pascale France, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse f.f.,
- Caroline Domken, juge de la jeunesse au tribunal de première instance francophone de Bruxelles délégué à la cour pour y exercer ses fonctions,
- Alain Monin, greffier,
- Alexandra Aelbrecht, greffier,
- Nadine Vanhassel, greffier,

- Darie Van Impe, greffier,
- Brigitte Heymans, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	3S/3S	0.28	Demars		
lundi	14h	2S/3S	0.25	Domken		
mardi	9h	1S/4S	0.26	Grognard		
mardi	9h	2S/3S	0.26	France		
mardi	14h	3S/3S	0.28	Demars	France	Domken
mercredi	9h	2S/4S	0.28	Chapaux		

Les audiences d'audition de mineurs se tiennent en sus des audiences reprises ci-dessous à un horaire à convenir selon les nécessités du service

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 9 heures.

Madame Sophie Demars, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

40ème chambre bis (chambre de règlement à l'amiable - français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Sophie Demars, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Pascale France, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse f.f.,
- Caroline Domken, juge de la jeunesse au tribunal de première instance francophone de Bruxelles, délégué à la cour pour y exercer ses fonctions,

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
		Selon les nécessités du service, à l'une des audiences à conseiller unique de la 40° chambre	0.25	Demars ou France ou Domken

42ème chambre (chambre de la famille - néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Patrick Senaev, président de chambre, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Joëlle Danckaerts, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Veerle Aelbrecht, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Frank Gillijns, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse f.f.,
- Hilde Coeymans, greffier,
- Kristof Rottiers, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
lundi	9h	1S/3S	0.24	Aelbrecht
mardi	9h	3S/3S	0.24	Senaeve
mardi	9h30	3S/3S	0.24	Senaeve Aelbrecht Gillijns
mardi	14h	2S/3S	0.24	Senaeve
mardi	14h	1S/3S	0.24	Aelbrecht
jeudi	9h	1S/2S	0.24	Danckaerts
jeudi	9h à 10h30	1S/2S	0.24	Danckaerts

Les audiences d'audition de mineurs se tiennent en sus des audiences reprises ci-dessous à un horaire à convenir selon les nécessités du service

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du mardi à 9 heures.

Monsieur Patrick Senaeve, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

42^{ème} chambre bis (chambre de règlement à l'amiable - néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Patrick Senaeve, président de chambre, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Joëlle Danckaerts, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Veerle Aelbrecht, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Frank Gillijns, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse f.f.,
- Kris De Leeuw, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
mercredi	9h	1S/4S	0.26	Senaeve
mercredi	9h	1S/4S	0.26	Danckaerts
mercredi	9h	1S/4S	0.26	Aelbrecht
mercredi	9h	1S/4S	0.26	Gillijns

Cour d'assises :

Seront, préférentiellement, délégués pour présider les sessions des cours d'assises du ressort :

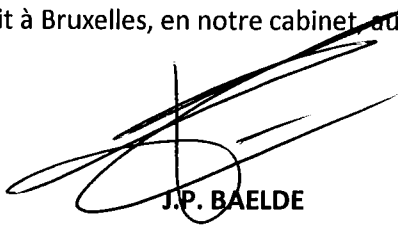
Pour les affaires françaises :

- Laurence Massart, premier président,
- Michel De Grève, président de chambre,
- Isabelle De Saedeleer, président de chambre,
- Sophie Leclercq, conseiller,
- Thierry Werts, conseiller
- Anne Leclercq, conseiller,
- Marie-France Keutgen, conseiller,

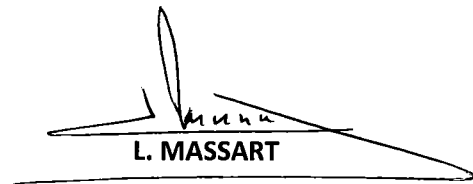
Pour les affaires néerlandaises :

- Peter Hartoch, conseiller,
- Veerle Aelbrecht, conseiller.

Fait à Bruxelles, en notre cabinet au Palais de Justice, 30.01.2020.



J.P. BAELDE



L. MASSART